



Toutes les informations communales et locales en temps réel sur https://www.morcourt.fr

Et l'application Smartphones https://mairesetcitoyens.fr Disponible sur Apple store & Google Play.



ASL

Mr Lock Antoine président de <u>l'ASL</u> vous informe que les 10kms de Morcourt auront lieu le 27 février 2022 si la situation sanitaire le permet.

Rappel Vaccination COVID-19

La vaccination sera ouverte aux 5-11 ans en situation de surpoids ou atteints de pathologie à risque à compter du 15 décembre, sur la base du volontariat.

Sous réserve des avis des autorités compétentes, elle sera ouverte à l'ensemble des enfants, si possible, d'ici la fin de l'année.

Les 65 ans et plus pourront recevoir leur dose de rappel y compris sans RDV, dans n'importe quel centre.

Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et Plus dès cinq mois après la dernière injection ou la dernière infection à la Covid-19.

VENTE DE BOIS

La commune procède à une vente de bois de la commune au prix de 25€ le stère

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec la Mairie au 03 23 08 25 79 pour inscription. Avant le 23/12/2021

LE COMITE DES FETES DE MORCOURT

Les permanences effectuées le mois dernier pour la billetterie ayant attiré peu de monde, le Comité des fêtes met en place un système de commande par mail.

Ainsi, veuillez désormais effectuer votre commande <u>sur la 1ère quinzaine du mois</u>, à 1'adresse mail <u>comitedesfetesdemorcourt@gmail.com</u>en précisant les informations suivantes:

- -Nom et prénom
- -adresse
- composition du foyer
- demande de billets

Le règlement sera à déposer par chèque, à l'ordre du Comité des Fêtes de Morcourt, À la mairie de Morcourt sous enveloppe.

L'envoi des billets ne sera effectué qu'à réception du règlement, la 2nde quinzaine du mo1s.

Offre réservée aux habitants de Morcourt.

Pour rappel, les billets sont limités à 1 par personne au foyer, par activité et par mois (Sauf pour la piscine: 5 entrées par personne et par mois).

Les tarifs sont les suivants :

- Karting DEFI PARC 7/13 ans: 6 €
- Karting DEFI PARC 14 ans (1,40m mini): 7 €
- LASER GAME DEFI PARC :5€
- Entrée Piscine JEAN BOUIN: 2,50 €
- ISLE AVENTURE (accrobranche)
 - Pass Junior 1 (6 ans 11,30m) : 6 €
 - Pass Junior 2 (1,30m/1,45m) : 7 €
 - Pass Ado (moins de 18 ans /1.45m): 8 €
 - Pass Adulte (plus de 18 ans): 10 €
- Place cinéma CGR St Quentin: 4 €

Vous pouvez nous contacter par mail pour toute question complémentaire.

<u>comitedesfetesdemorcourt@gmail.com</u>

comite.des.fetes@morcourt.fr

LE COMITE DES FETES





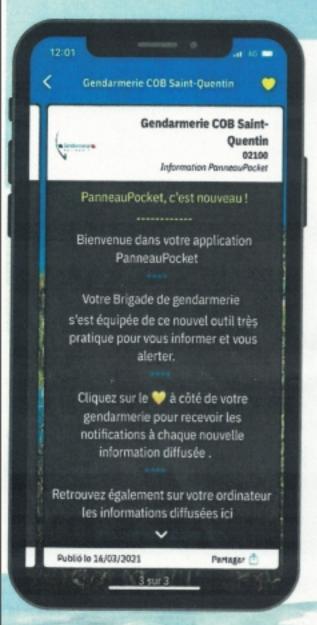




Le recensement démarre le 20 janvier au 19 février 2022 Vous serez prévenu par votre Mairie et sur https://www.morcourt.fr/ et https://www.morcourt.fr/ et autre moyen de communication facebook et twitter



La Gendarmerie COB Saint-Quentin vous informe et vous alerte avec PanneauPocket



- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket
- 2 Recherchez la Gendarmerie COB Saint-Quentin (02100)
- 3 Cliquez sur le \heartsuit pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT 100% ANONYME

0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur votre ordinateur app.panneaupocket.com















FICHE CONSEILS

(gardez-moi près de vous, sur votre frigo, dans votre entrée...)





♦ Je suis témoin d'une agression, d'une tentative de cambriolage,...

♦ Je vois passer un véhicule suspect, celui-ci semble effectuer des mouvements de reconnaissance

J'ALERTE

je compose le 17 immédiatement

INFORMATIONS A RECUEILLIR

Sur les véhicules :

- couleur du véhicule
- type de véhicule (camionnette, petite voiture, break...)
- ... et si j'ai le temps
- plaque d'immatriculation
- marque du véhicule
- modèle
- élément distinctif (autocollant...)
- direction de fuite

Sur les personnes :

- nombre
- type du ou des individu (s)
- arme (pistolet, arme d'épaule, couteau, etc...)
- ... et si j'ai le temps
- un signe distinctif (tatouage, tenue vestimentaire, bijoux, type de chaussures...)
- direction de fuite

Sans vous mettre en danger, n'hésitez pas à prendre une photo ou une vidéo (depuis chez vous!)



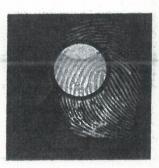
RÉACTION A ADOPTER

DONNER L'ALERTE

- appelez immédiatement ((17)
- signalez-vous comme voisin vigilant
- transmettez toutes les informations utiles (date, heure, lieu, essayez d'être le plus précis possible, notez le maximum de détails)
- signalez des éléments, mêmes anodins, observés quelques jours auparavant

Conseillez vos voisins!
Sur le lieu des faits, ne touchez à rien!
Afin de préserver le recueil des traces et des indices....

Ce qui permettra...peut-être...de retrouver les auteurs !!!











- 40 % de cambriolages par an



Soyez attentif, réagissez rapidement, votre aide est précieuse! Il n'y a pas d'appel inutile.

Au service de la sécurité de tous, votre action peut contribuer à l'arrestation d'auteurs d'infraction(s) et à l'orientation de la surveillance assurée par la Gendarmerie.





Contre les cambriolages, les bons réflexes! OPÉRATION TRANQUILLITÉ **VACANCES**



Vous vous absentez?

Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerle.

Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.lnterleur.gouv.fr







Liberté • Égalité • Fraternite RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION:

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : www.prefecturedepolice.paris, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

vous	Numéro do tálénhono mobilo :	
	Numéro de téléphone mobile :	
Né(e) le* :	à* : e-mail :	
VOTRE PÉRIODE D'A	ABSENCE*	
Du :	(JJ/MM/AAAA) au (JJ/MM/AAAA)	
VOTRE ADRESSE (R	ÉSIDENCE A SURVEILLER)	
Numéro et type de voie	e (allée, rue, avenue, etc.)* :	
Code postal* :	Ville*:	
INFORMATIONS SUR	VOTRE RÉSIDENCE	
Type de résidence		
Maison	Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :	
	Digicode d'accès à l'immeuble : Bâtiment :	
	Étage : Numéro de porte ou autre précision utile :	
Existence d'un dis	positif d'alarme*	
Non	Oui. Dans ce cas, précisez lequel :	
PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE		
Nom* :	Prénom* :	
Code postal* :	Ville* :	
Numéro de téléphone (un numéro à préciser au	portable* :	
Cette personne possè	de-t-elle les clés du domicile?* Oui Non	
RENSEIGNEMENTS I	UTILES	
Votre lieu de vacances	s : code postal : Ville :	
Êtes-vous joignable pe	endant votre absence :	
Non	Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :	
	Ou à cette adresse électronique :	
Autre renseignement : (à préciser si besoin)		

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

J'autorise la conservation de ces donnés pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date:	Signature:
-------	------------

Mise à jour : mai 2016

LE RÔLE DE CHACUN

▶ LE MAIRE

Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Un protocole peut être signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

LES RÉSIDENTS

Sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...

LA GENDARMERIE

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

À RETENIR

- Engagement du maire dans le champ de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.
- Renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social.
- Renversement du sentiment d'insécurité : rassure les citoyens et dissuade les délinquants potentiels.

contactez votre brigade de gendarmerie :

Horaires d'ouverture des brigades :

VERMAND

Du lundi au samedi : 08h à 12h / 14h à 18h bimanche et jours fériés : 09h à 12h / 15h à 18h TPH : 03.23.04.50.17

SAINT-SIMON

mardi : 14h à 18h - jeudi : 08h à 12h TPH : 03.23.64.59.17

> SAINT-QUENTIN Sur rendez-vous TPH: 03.23.62.22.67







LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ET SOLIDAIRE

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéoprotection,...).

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE



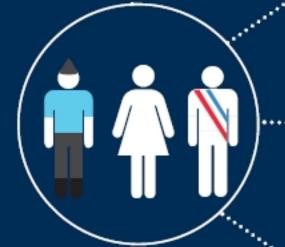
IDENTIFIER

Recenser les quartiers concernés



SUSCITER L'ADHÉSION

Organiser une réunion publique





FAIRE SAVOIR

Communiquer (presse,tv) et proposer l'installation d'une signalétique dissuasive



ENTRETENIR LE LIEN

Procéder à des bilans réguliers



RENFORCER LA VIGILANCE

Sur signalement, provoquer l'intervention de la gendarmerie

Mail Frauduleux

Si vous recevez un mail frauduleux vous pouvez le signaler sur la plateforme lhttps://www.internet-signalement.gouv.fr



Signaler une fraude à la carte bancaire (Perceval) (Service en ligne)

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46526

À savoir

Pour la sécurité de vos transactions, gardez secret le cryptogramme visuel (CVV) de votre carte bancaire. Cet identifiant est nécessaire pour réaliser des achats sur internet. Il ne vous sera jamais demandé par les forces de l'ordre ni par les établissements bancaires.



Recommandations

- Ne répondez jamais à un courriel vous demandant des informations personnelles ou vos numéros de carte bancaire, même s'il semble émis par un de vos fournisseurs (banque, téléphone, internet).
- Effectuez régulièrement des analyses antivirus et antispyware de vos ordinateurs personnels.
- Mettez régulièrement à jour vos antivirus, antispyware, navigateurs internet, systèmes d'exploitation en particulier et vos logiciels en général.
- Sauf si vous en avez absolument besoin, n'utilisez jamais d'ordinateur public pour faire un achat sur internet.
- Ne mentionnez jamais vos données personnelles ou vos numéros de carte bancaire dans un courriel, même envoyé à un proche.

Repérer les fraudes

- Regardez régulièrement vos relevés de compte pour vérifier les paiements qui y sont passés.
- Consultez très fréquemment la situation de votre compte sur l'espace personnel de votre site bancaire, qui permet une meilleure réactivité.





(L)

PERCEV@L

FRAUDE À LA CARTE BANCAIRE SUR INTERNET

Simplifier les démarches des victimes

Mieux prévenir les atteintes et identifier les auteurs

Signaler votre situation aux forces de l'ordre directement sur service-public.fr « fraude carte bancaire »





Quel type de fraude peut être signalé sur PERCEV@L?

- toutes transactions par carte bancaire sur internet dont vous n'êtes pas à l'origine alors que vous êtes toujours en possession de la carte;
- → identifiables sur votre relevé d'opérations bancaires par la mention :
 - soit du nom d'un e-commerçant;
 - soit du nom d'un prestataire de paiement en ligne par carte bancaire (en cas de doute, vérifier sur internet l'activité de la société mentionnée).

Que pouvez-vous faire?

- ▶ prévenez votre banque pour provoquer l'opposition sur la carte (n°interbancaire d'opposition: 0 892 705 705 ouvert 7/7 et 24h/24 - numéro violet ou majoré: coût d'appel vers un numéro fixe + service payant, depuis un téléphone fixe ou mobile);
- effectuez un signalement sur Internet grâce à la plateforme PERCEV@L. Vous gardez le droit de déposer plainte ultérieurement;
- demandez le remboursement de l'opération auprès de votre banque.

À quoi sert PERCEV@L?

En utilisant le téléservice PERCEV@L après avoir fait opposition, vous êtes guidé au travers d'une démarche simple de signalement aux forces de l'ordre sur internet, sans avoir à vous déplacer.

Votre signalement est exploité exclusivement par les forces de l'ordre en vue d'identifier les auteurs d'appropriations frauduleuses/recels de numéros de cartes bancaires.

Accéder à la plateforme:

Rendez-vous sur « service public »: https://www.service-public.fr et saisissez « fraude carte bancaire » ou « Percev@l »

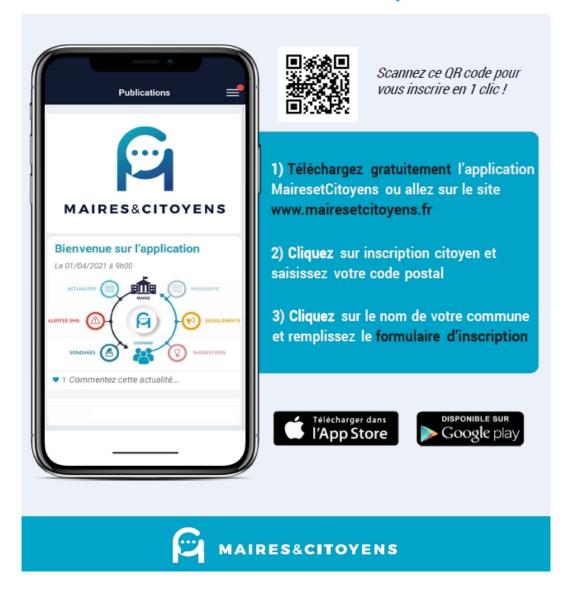
Pour réaliser votre démarche en ligne, munissez-vous:

- de votre carte bancaire (son numéro vous sera demandé);
- des relevés d'opérations bancaires sur lesquels figurent les achats frauduleux (les libellés et montants de ces achats vous seront demandés).



- pour faciliter la démarche de remboursement, vous pouvez présenter à votre banque le récépissé de signalement sur PERCEV@L;
- vous pouvez obtenir le remboursement de l'opération frauduleuse indépendamment du signalement sur PERCEV@L (articles L133-18 et suivants du Code monétaire et financier);
- le traitement des signalements est opéré de manière confidentielle et sous la responsabilité de la Gendarmerie nationale;
- les informations fournies sont rassemblées et analysées par des officiers de police judiciaire;
- vous êtes susceptible d'être contacté par la Police ou la Gendarmerie nationales si les faits entrent dans le cadre d'une enquête.

Chers habitants, Venez vous tenir informés des actualités de la commune de Morcourt, et bien plus encore!



Depuis mars 2021, la commune s'est dotée de moyen de communication supplémentaire t'elle que twitter, facebook , mairesetcitoyens qui a le mérite D'être, facilement accessible et respectueux de l'environnement. Vous y trouverez des renseignements pratiques mais également un moyen de vous tenir informé de la vie du village. Vous pourrez échanger avec vos élus et citoyens de la commune. N'hésitez a les consultais à vous abonner (Gratuit et possibilité d'arrêt à tout Moment), Bien à vous.

Retrouver tous ces liens sur le site de la commune .morcourt.fr





